



©Terry G. Willis

Contexte

À la fin des années 1990, Parcs Canada a constaté la nécessité d'améliorer les services d'accueil, d'orientation et d'éducation qui étaient fournis aux visiteurs du parc national Banff. Il a alors déterminé que le cœur de la ville de Banff serait le meilleur endroit pour apporter ces améliorations, car 80 % des visiteurs s'y arrêtent pendant leur séjour. À cette fin et sachant qu'il lui faudrait des années pour y arriver, Parcs Canada a commencé à faire l'acquisition des terres nécessaires le long du pâté de maisons 200 de l'avenue Banff.

Après plus de deux décennies et demie de travail, Parcs Canada prévoit que, le 30 septembre 2024, il possédera 10 lots contigus le long de l'avenue Banff. Ces lots abritent le parc de l'avenue Banff, le centre d'accueil et le stationnement adjacent ainsi que deux autres bâtiments.

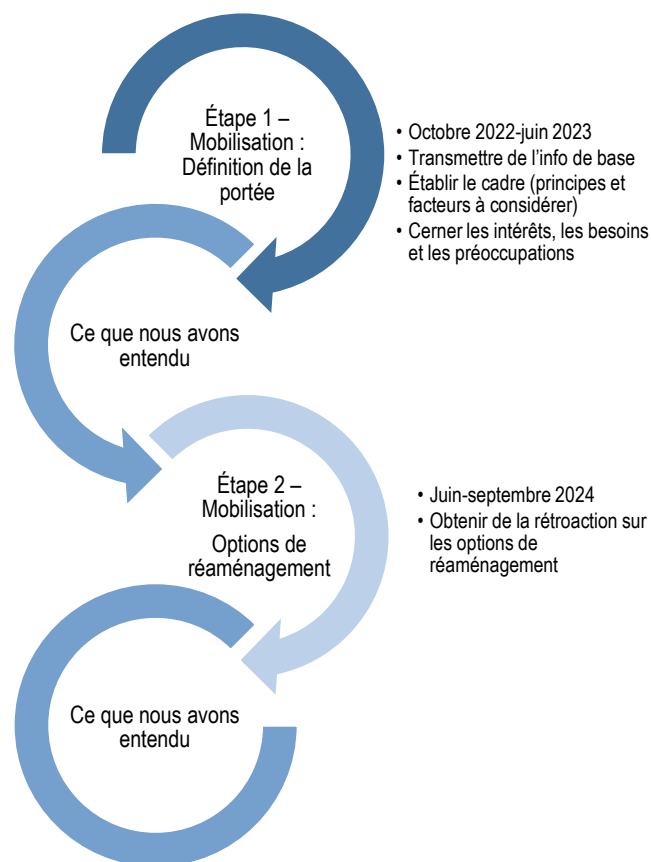
L'objectif consiste à réaménager ces lots pour y offrir des installations, des espaces et des programmes qui aideront les visiteurs à découvrir le reste du parc et à en profiter pleinement, tout en leur faisant comprendre les défis auxquels doivent faire face des aires protégées comme le parc national Banff.

Il reste encore à définir quel sera le résultat final de ce projet ainsi qu'à préciser les détails des programmes et des services qui seront offerts sur la parcelle réaménagée. Ce résultat final se dessinera au cours d'un processus appelé « définition de la portée », qui se concentrera sur les étapes suivantes :

1. Obtenir un portrait complet de l'état des lieux à l'aide d'études détaillées;
2. Définir les principes, les facteurs à considérer, les contraintes, les besoins et les aspirations entourant le réaménagement avec l'aide des communautés autochtones, des intervenants, du public et du personnel de Parcs Canada.

Les résultats de ces travaux serviront ensuite à élaborer les options de réaménagement (aussi appelées *schémas théoriques*). Parcs Canada sollicitera la rétroaction des communautés autochtones, des intervenants, du public et de son personnel sur ces options.

Processus de mobilisation



Foire aux questions

En quoi le projet consiste-t-il?

- R. Parcs Canada chemine pour concrétiser une idée née il y a près de 25 ans, soit d'aménager des installations au centre-ville de Banff (pâté de maisons 200 de l'avenue Banff) pour aider les visiteurs à découvrir le parc et à en profiter pleinement et pour mieux faire connaître les défis auxquels doivent faire face des aires protégées comme le parc national Banff.

Q. Pourquoi vous a-t-il fallu si longtemps?

- R. Ce projet fait partie de la vision à long terme du parc depuis des décennies. Parcs Canada devait d'abord se porter acquéreur des lots nécessaires par le processus approprié. Après plus de deux décennies et demie de travail, il prévoit que, le 30 septembre 2024, il possédera 10 lots contigus le long de l'avenue Banff, ce qui lui permettra de passer à la prochaine étape : la planification.

Q. Quand assisterons-nous à la construction d'un nouveau bâtiment? À quoi ressemblera-t-il?

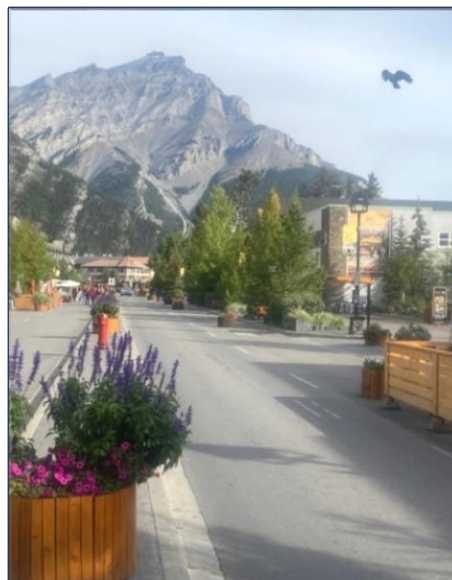
- R. Il est encore trop tôt pour le dire. Nous en sommes encore à un stade très préliminaire de notre planification, et nous nous concentrons sur les travaux suivants : 1) bien comprendre l'état des lieux à l'aide d'études précises (pour savoir ce qui est réalisable et ce qui ne l'est pas); 2) définir les principes, les facteurs à considérer, les contraintes, les besoins et les aspirations entourant le réaménagement. Les résultats de ces activités serviront ensuite à élaborer les options de réaménagement. Ce processus exigera environ deux ans et demi de travail. Nous solliciterons la rétroaction des communautés autochtones, des intervenants, du public et du personnel de Parcs Canada tout au long du processus.

Q. Pourquoi Parcs Canada a-t-il entrepris ce projet? Pourquoi ne pas laisser la parcelle telle quelle?

- R. Les parcs nationaux existent grâce à la bonne volonté et à l'appui soutenus du peuple canadien. Investir pour aider les visiteurs à découvrir le parc, à en profiter et à comprendre les défis associés à sa protection, c'est investir dans l'avenir du parc.

Q. Quel sera le coût de ce projet?

- R. Les coûts de réaménagement sont encore inconnus, car nous n'avons pas encore de concept définitif. Pour l'instant, nous en sommes à étudier la parcelle à réaménager et à mener des consultations pour élaborer une série d'options de réaménagement.



©Terry G. Willis

Nous voulons vous entendre!

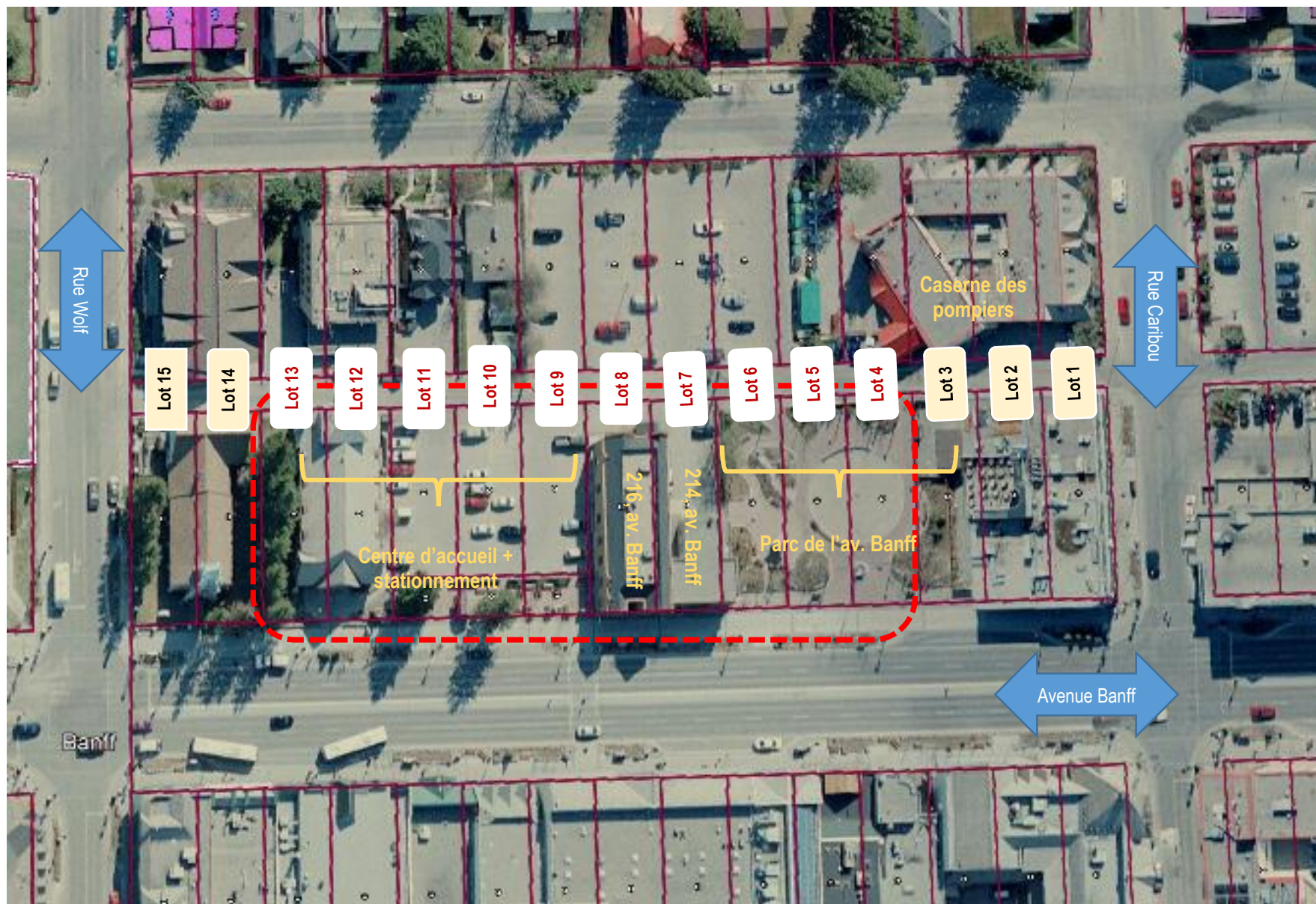
Il s'agit d'une occasion rare et importante. Nous avons absolument besoin de vos conseils et de vos commentaires pour arriver à un plan de réaménagement qui contribue de manière significative à l'expérience du visiteur tout en reflétant les valeurs et les points de vue de la population canadienne au sujet de Banff. Pendant la première étape de la mobilisation – qui débute immédiatement et qui se poursuivra jusqu'en juin 2023 –, votre apport nous aidera à définir le cadre sur lequel nous nous appuierons pour aller de l'avant, pour prendre des décisions et pour cerner les options de réaménagement.

Vous pouvez vous impliquer de plusieurs manières :

- Remplir le questionnaire de sondage ou inscrire vos réflexions au Tableau des idées, sur le site Web du projet au www.parlonsparcsdesmontagnes.ca/reamenagement-pate-de-maisons-200-avenue-banff
- Transmettre votre point de vue à Opinion@pc.gc.ca ou à l'adresse suivante : Bureau du directeur, C.P. 900, Banff (Alberta) T1L 1K2.
- Solliciter une réunion par téléphone ou par vidéoconférence avec un membre de l'équipe de projet (il faut envoyer les requêtes à Opinion@pc.gc.ca).
- Participer à la séance de discussion communautaire qui aura lieu pendant l'hiver 2023. Les dates exactes seront annoncées ultérieurement.

L'équipe de projet étudiera soigneusement tous les commentaires envoyés à Parcs Canada.

Renseignements : www.parlonsparcsdesmontagnes.ca/reamenagement-pate-de-maisons-200-avenue-banff



Pâté de maisons à réaménager = Lots 4-13